





LE MOT DU MAIRE

L'Équipe Municipale et le Personnel Communal se joignent à moi pour vous présenter à Toutes et à Tous une très bonne année 2021.

Chers Administrés,

L'année 2020 restera certainement dans nos mémoires comme une année compliquée avec ses défis et ses épreuves.

L'arrivée surprise de la COVID 19 a modifié nos habitudes de vie et de travail, suscitant, légitimement, de l'inquiétude pour les plus fragiles d'entre nous.

Nous avons la chance de vivre dans une commune à taille humaine, où le lien social est toujours très fort, ce qui a été particulièrement appréciable lors des confinements.

Je remercie l'ensemble du Personnel Municipal pour son investissement et sa disponibilité lors de cette période inédite, et particulièrement anxiogène.

J'ai également une pensée toute particulière pour nos Commerçants, Artisans et Entrepreneurs, durement éprouvés depuis le mois de mars dernier.

Nos très dynamiques Associations, ont aussi beaucoup souffert de cette période, les contraignant à suspendre toutes leurs activités.

Cette période a également été très éprouvante pour l'ensemble d'entre nous, et plus particulièrement pour nos Anciens et nos Jeunes, privés de vie sociale et de moments festifs.

Enfin, je tiens également à remercier l'Équipe Éducative de l'École Sainte-Anne. Son investissement pendant cette crise a été essentiel pour le bien et l'éducation de nos Enfants.

Cette année a aussi malheureusement été marquée par l'incendie de notre église le 29 juin dernier. Nous espérons que les Fidèles pourront bientôt se retrouver dans ce lieu de culte si cher à notre paroisse.

Nous avons obtenu le soutien de Monsieur le Sous-Préfet, du Département et de la Région Bretagne, afin de nous aider à finaliser les travaux de restauration.

Le printemps dernier a également été le moment du renouvellement de l'Équipe Municipale, à La Dominelais, comme dans toute la France.

Je veux saluer le travail des Élus sortants, et vous remercier pour le renouvellement de votre confiance. Je remercie aussi la nouvelle Équipe en place, déjà très investie pour ce nouveau mandat.

Ci-dessous, un petit résumé des réalisations effectuées en 2020, et des projets pour 2021 :

Réalisations 2020 :

- Entretien des routes communales
- Installation des panneaux de signalisation
- Réhabilitation des logements et rénovation des puits aux résidences des Tilleuls et Saint-Nicolas

Projets 2021 :

- Réhabilitation de l'Eglise
- Aménagement et effacement des réseaux de la rue de la Forge
- Aménagement et effacement des réseaux de la rue du Goujonier
- Étude de rénovation des lagunes
- Poursuite de l'entretien des routes
- Réhabilitation des logements

Je tiens à souhaiter la bienvenue aux deux nouveaux Étiopathes, Marie-Mélanie GUÉNÉ et Fabien PERRAUD, arrivés dans notre commune en juillet dernier.

Compte tenu de la situation sanitaire, nous ne pourrons pas vous accueillir pour les vœux du Maire. Nous ne pourrons malheureusement pas organiser, non plus, notre traditionnel repas pour nos Anciens.

Nous espérons que la situation s'améliorera rapidement, et que nous ne serons pas contraints d'annuler d'autres manifestations.

Je vous souhaite à Toutes et à Tous une excellente année 2021. Que cette nouvelle année, vous apporte, ainsi qu'à vos Proches, joie, bonheur et santé.

Jean-Éric BERTON.



Puit de la Résidence des Tilleuls



Puit de la Résidence St Nicolas

Vos élus depuis le 25 mai 2020



Au 1^{er} rang – de gauche à droite

GOULET Christophe

(54 ans – projeteur - conseiller sortant)

SEGAUD Florence

(47 ans – promotrice des ventes - conseillère sortante)

CHOQUET Nadine

(58 ans - vendeuse)

LECOQ Valérie

(44 ans – peintre)

BERTON Jean-Éric - MAIRE

(62 ans -ingénieur – maire sortant)

RUELLEUX Soizic

(42 ans – formaliste - conseillère sortante)

MORICEAU Marie-Françoise – 1^{ère} adjointe

(62 ans - retraitée agricole – conseillère sortante)

LEGER José-Luc (*Suppléant*)

(50 ans – installateur technicien matériel médical - conseiller sortant)

LEMOINE Christine – 3^{ème} adjointe

(46 ans – assistante de direction - conseillère sortante)

Au 2^{ème} rang – de gauche à droite

GAREL Cécile (*suppléante*)

(49 ans – infirmière bloc opératoire)

BOSSARD Angélique

(31 ans - comptable)

HAMON Pascal

(58 ans – chef de chantier - conseiller sortant)

LORENT Gildas

(39 ans – plombier - chauffagiste)

HAUTBOIS Mickaël – 2^{ème} adjoint

(38 ans – agriculteur – conseiller sortant)

ROUL Pascal

(52 ans – agriculteur - conseiller sortant)

TRIHAN Jean – 4^{ème} adjoint

(70 ans – retraité fonction publique - conseiller sortant)

VIOT Christophe

(43 ans – manager conseil)

Le Maire et ses adjoints



Délibérations du Conseil Municipal

Réunion du 2 novembre 2020

Adhésion à la convention générale d'utilisation des missions facultatives du CDG 35

Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Ille-et-Vilaine développe en complément de ses missions obligatoires, des services facultatifs.

L'accès à ces missions est assujéti à la signature d'une convention générale d'utilisation organisant les modalités d'intervention et les dispositions financières. Cette convention est complétée par des conditions particulières d'utilisation pour certaines missions.

La convention prévoit notamment les conditions générales de mise en œuvre des différentes missions et renvoie aux conditions particulières d'utilisation et aux tarifs propres à chaque mission pour l'année en cours. Les tarifs des missions sont fixés chaque année par délibération du Conseil d'administration du CDG 35.

Attribution d'un fonds de concours de fonctionnement

Le Conseil Communautaire a fixé le montant de la DSC (Dotation de Solidarité Communautaire), par délibération, le 10 septembre 2020, à hauteur de 50 % du montant réparti l'année précédente.

Ce qui a représenté une enveloppe 2020 de DSC égale à 331 543 €. Le conseil communautaire a institué parallèlement un montant de fonds de concours de fonctionnement pour 2020 de 331 543 €.

Aussi, la répartition de cette somme sur le territoire communautaire se fera en fonction des dépenses de fonctionnement relatives aux bâtiments communaux (électricité, combustible et dépenses de personnel). Ainsi, la commune de la Dominelais s'est vu proposer la somme de 16 921 €.

Représentant à la CLECT

Marie-Françoise MORICEAU a été élue à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées

Représentant à la Commission Intercommunale d'Accessibilité

Angélique BOSSARD a été élue à la Commission Intercommunale d'Accessibilité

Réhabilitation de l'Église : lancement de la consultation

Suite aux dégâts provoqués par le départ d'incendie dans l'Église, le 29 juin dernier, il apparaît nécessaire de faire appel à un maître d'œuvre, spécialisé dans l'architecture du patrimoine pour proposer et suivre l'ensemble des travaux nécessaires à sa remise en état. Le conseil de lancer une mission de maîtrise d'œuvre selon la procédure adaptée pour la réhabilitation de l'Église.

Dénomination et numérotation d'une rue de la commune

Le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire en application de l'article L2213-28 du CGCT aux termes duquel «dans toutes les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la commune. L'entretien du numérotage est à la charge du propriétaire qui doit se conformer aux instructions ministérielles».

Il convient, pour faciliter la fourniture de services publics, tel que les secours et la connexion aux réseaux, et d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons, d'identifier clairement les adresses des immeubles.

Il a été convenu que la rue menant au local technique serait nommée Rue des Épicéas

Adhésion à l'assistance technique départementale pour le suivi et l'exploitation du système d'assainissement collectif

La commune possède un réseau de collecte des eaux usées et une station d'épuration de capacité de 450 équivalents - habitants.

Dans le cadre de la réglementation en vigueur, le Département propose aux collectivités éligibles pour la période 2021-2024, une convention d'une durée de quatre années reconduisant les modalités actuelles.

Sans se substituer aux prérogatives de l'exploitant, le Département met à disposition contre rémunération forfaitaire (avec maintien du tarif annuel de 0,41 €/habitant DGF) un technicien spécialisé, sur la base de 3 jours/an, apportant un conseil indépendant sur la conduite du système d'assainissement communal. **L'objet de la mission est de contribuer au bon fonctionnement des ouvrages en place par des visites régulières : performances épuratoires, évolution éventuelle, optimisation de l'exploitation, respect des prescriptions réglementaires, appui méthodologique.**

Au regard des articles L.3232-1-1 et R. 3232-1 à R. 3232-1-4 du code général des collectivités territoriales, la commune éligible bénéficiera de l'assistance technique départementale, **dérogatoire au code des marchés publics.**

Réunion du 30 novembre 2020

SAPL du Sud Vilaine – Versement de la CAF 2019 aux communes

Dans le cadre de la prestation de service « contrat enfance jeunesse », une nouvelle convention d'objectifs et de financement entre Bretagne porte de Loire Communauté, les communes concernées, notamment les communes membres de la SAPL du SUD VILAINE et la caisse d'allocations familiales, a été signée le 13 décembre 2019, pour une durée de trois ans du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2022.

Les compétences « enfance et petite enfance » sont exercées par les 4 communes membres de la SAPL du Sud Vilaine à savoir : La Dominelais, Grand-Fougeray, Sainte Anne sur Vilaine et Saint Sulpice des Landes. La part de co-financement 2019 doit être versée à ces dernières en direct.

Au niveau du multi accueil :

Le versement de la CAF a été effectué sur la base des charges de personnel et de gestion du prestataire pour les 14 places conventionnées. Il convient de noter que la mise à disposition à titre gracieux des bâtiments par la commune de Grand-Fougeray et les charges des fluides ont été valorisées.

La clé de répartition a été actualisée par la CAF, conformément au document annexé.

Au niveau de l'accueil de loisirs :

La prestation est confiée à la fédération Léo Lagrange.

Le montant de la contribution de la CAF est de 22 048,76 € en 2019.

La clé de répartition reste identique, à la CLECT, jusqu'en 2022.

Avis sur le rapport annuel 2019 du service d'assainissement collectif

Le Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2019 a été approuvé.

Dissolution du CCAS

La loi portant nouvelle organisation de la République, dite loi NOTRe, du 7 août 2015, a supprimé, dans son article 79, l'obligation pour les communes de moins de 1.500 habitants de disposer d'un CCAS.

Sur la commune, les opérations gérées par le CCAS, repas des aînés et colis de fin d'année ne nécessitent pas l'existence d'un budget annexe. Aussi, dans une démarche de simplification de la tenue des comptes, il est voté la dissolution du CCAS et le transfert des activités d'action sociale dans le budget général de fonctionnement de la commune, au 1^{er} janvier 2021.

Bons de Noël et repas des aînés

La Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de La Dominelais organise habituellement, courant février ou mars, un repas pour les personnes âgées de plus de 70 ans.

Suite à son annulation dûe à l'état d'urgence sanitaire décrété le 17 octobre 2020 pour faire face à l'épidémie du COVID19, le conseil municipal, a offert, cette année, à toutes les personnes âgées de plus de 70 ans, un bon de 20 € à faire valoir chez les commerçants de La Dominelais.

Convention d'effacement des réseaux avec le SDE 35 – Chemin du Goujonnier et rue de la Forge

Un avant-projet sommaire relatif aux travaux d'enfouissement des réseaux basse-tension, éclairage et télécom au chemin du Goujonnier ainsi qu'une première estimation financière de cette opération a été approuvé. Une convention financière entre la commune et le SDE 35 reprend les engagements réciproques pour sa mise en œuvre.



Photo prise le 11 novembre

Réunion du 17 décembre 2020

Modification des statuts du Syndicat des Eaux du Pays de Bain

En raison de la représentation-substitution de Vallons de Haute Bretagne Communauté, le syndicat des eaux du Pays de Bain est devenu un syndicat mixte.

Ce point n'a pas été changé lors de la récente modification des statuts du syndicat des eaux du Pays de Bain en vue d'accueillir la commune de Ste Anne sur Vilaine suite à la dissolution du syndicat de Port de Roche.

Lors de son comité syndical en date du 26 novembre 2020, le SIE du Pays de Bain a approuvé à l'unanimité la modification des statuts avec la dénomination de syndicat mixte intercommunal.

Modification de la périodicité de versements des indemnités allouées aux conseillers municipaux

L'assemblée décide que le versement des indemnités allouées aux conseillers municipaux par délibération du 10 juin 2020 sera semestriel et se fera, plus précisément, en juin et décembre de chaque année.

Modification des horaires de travail aux services techniques

Horaires d'été : du 1^{er} mars au 31 octobre

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13h30 à 17h 30 en alternant une semaine de 5 jours et une semaine de 4 jours soit une journée d'ARTT par quinzaine dont le jour sera fixé de façon régulière avec les agents.

Horaires d'hiver : du 1^{er} novembre au 28 février :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13h30 à 17h en alternant une semaine de 5 jours et une semaine de 4 jours soit une journée d'ARTT par quinzaine dont le jour sera fixé de façon régulière avec les agents.



Présentation en réunion de conseil de l'étude sur la biodiversité effectuée par Julien Mérot

Points de vigilance...

▪ TRESOR PUBLIC

L'agence du Trésor Public de Bain de Bretagne étant désormais fermée, vous trouverez ci-dessous les coordonnées de votre nouvel interlocuteur.



**Le 1^{er} janvier 2021,
votre interlocuteur change.**



Pour le paiement de vos factures locales
(eau, ordures ménagères, cantine,
crèche, garderie, ...),
votre interlocuteur sera :

**le Service de Gestion Comptable (SGC)
de Guichen**

 Centre des Finances publiques
Place Georges Le Cornec - BP 98025
35580 GUICHEN
Accueil : lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h30

 Renseignements et prise de RDV :
02 99 57 01 18

Pour le paiement de vos impôts
(impôt sur le revenu, taxe d'habitation,
taxes foncières),
votre nouvel interlocuteur sera :

**le Service des impôts des particuliers (SIP)
de Redon**

 Centre des Finances publiques
1, rue des Ecoles - CS 80261
35603 REDON CEDEX
Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 sans RDV
Sur RDV le lundi de 13h30 à 16h15

 Renseignements et prise de RDV
dans votre espace personnalisé sur impots.gouv.fr,
en appelant le **0 809 401 401** ou 02 99 71 11 23

Vos solutions pour payer



**en espèces chez un buraliste
partenaire agréé**
(en espèces dans la limite
de 300 € ou par carte bancaire)

À Bain
Le Cyrano, 24 La Grande Rue
Bar des deux marchés, 14 rue des Merhands
A Ercé-en-Lamée
Le Cellier, 9 rue des Camélias
Au Grand-Fougeray
Les temps modernes, 5 rue de la Paix

À Guipry-Messac
Le Manac'h, 20 avenue de la Gare (Messac)
Tabac-Presse Brault, 38 place de l'Eglise
L'Omnibus, 67 avenue de la Gare (Messac)
A Pléchâtel
Chez Carole, 3 place de l'Eglise
A Saint-Sulpice-des-Landes
Le Petit Sulpicien, 3 rue Louis Leray

en ligne sur impots.gouv.fr ou depuis votre smartphone

LUTTE CONTRE LA FRAUDE A LA RENOVATION ENERGETIQUE



Si vous rencontrez un problème

■ **Contactez le médiateur** de la consommation. L'entreprise doit indiquer ses coordonnées dans les conditions générales de vente.

■ Si les pratiques d'une entreprise semblent frauduleuses (démarchage commercial agressif, délai de rétractation non respecté, etc.), **contactez la DGCCRF** :

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/contacter-dgccrf>

■ Vous pensez avoir été victime d'une escroquerie ? **Contactez la gendarmerie** :

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/a-votre-contact/contacter-la-gendarmerie>

RGE

Les travaux doivent être réalisés par une entreprise disposant de la mention RGE

<https://www.faire.gouv.fr/trouver-un-professionnel>



• **Faites-vous conseiller par téléphone au**
0 808 800 700

• **Prenez rendez-vous avec un conseiller FAIRE via le site :**

<https://www.faire.gouv.fr>

Une aide indispensable pour effectuer les travaux les plus adaptés ou estimer le budget nécessaire et les aides financières dont vous pouvez bénéficier !

AU QUOTIDIEN, SUIVEZ LA GENDARMERIE SUR



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Jules
Garde
Finances

GENDARMERIE NATIONALE

LUTTE CONTRE LA FRAUDE À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Selon votre situation, des aides de l'État existent pour la rénovation énergétique de votre logement.



Améliorer le confort de votre logement

Réduire votre facture d'énergie

LES BONS GESTES



En cas de démarchage

■ Le démarchage téléphonique pour la rénovation énergétique est interdit, sauf contrat en cours avec le professionnel. À titre d'exemple, si vous avez un contrat de fourniture de gaz avec Engie, celui-ci a tout à fait le droit de vous démarcher par téléphone pour vous proposer des travaux de rénovation énergétique.

■ Soyez vigilants, des entreprises qui démarchent (porte-à-porte, mails) surtout si elles se disent envoyées par l'État, ses agences (Ademe, Anah) ou les collectivités locales (région, département, ville). **L'État ne démarché pas.**

Lors de la prise de contact avec une entreprise

■ **Ne communiquez pas vos coordonnées bancaires et vos identifiants fiscaux** à une entreprise ou un site Internet que vous ne connaissez pas et ne signez rien le jour-même.

■ Pensez à identifier l'entreprise en notant son numéro SIRET : Si vous rencontrez un problème, ce numéro sera nécessaire.



Pour vos demandes d'aides

■ Restez maître de vos demandes. **Les données personnelles qui sont renseignées doivent être les vôtres** et non celles de l'entreprise. Les services d'Etat pourront vous contacter directement et vous alerter si nécessaire.



Avant de signer un contrat

■ **Exigez un devis** et comparez-le avec d'autres. Méfiez-vous des entreprises qui proposent des travaux sans visite préalable.

■ **Assurez-vous de la réalité des promesses** qui vous sont faites, notamment en ce qui concerne le calcul des économies d'énergie et les aides promises. Vérifiez les aides auxquelles vous êtes éligibles sur le site FAIRE. En cas de doute contactez un conseiller.



Après les travaux

■ **Ne signez jamais l'attestation de fin de travaux avant que le chantier ne soit totalement terminé.** En cas de litige, vous pouvez compléter les formulaires de réclamation sur FAIRE et Signal-Conso.

FAIRE : <https://www.faire.gouv.fr/ifaime/reclamation>

Signal Conso : <https://signal.conso.gouv.fr>

▪ POINT ACCUEIL EMPLOI MODIFICATION



Communiqué de presse – mercredi 18 novembre 2020

La Maison de l'emploi et des services ouvre au public le 1^{er} décembre

La Maison de l'emploi et des services, labellisée France Services, est un lieu d'accueil, de conseils et de rencontres dans lequel chaque usager est accompagné dans ses démarches auprès des différents opérateurs de service public (la Caf, la CPAM, la DGFIP, la CARSAT, Pôle Emploi, ...). Une antenne ouvrira également à l'Auditoire de Grand-Fougeray pour élargir les compétences de l'actuel Point accueil emploi.

Labellisation France Services

Bretagne porte de Loire Communauté s'est portée candidate à la labellisation France Services au 1^{er} décembre 2020. Mis en place par l'État ce dispositif a pour objectif de consolider la présence du service public au cœur des territoires. D'ici 2022 chaque citoyen doit ainsi pouvoir trouver, à moins de 30 minutes de son domicile, un premier niveau d'information et un accompagnement dans ses démarches auprès des principaux opérateurs. Pour mettre en place ce nouveau service, Bretagne porte de Loire Communauté recevra 30 000€ par an sous forme de subvention de la part de l'État.

À chaque situation individuelle, des réponses adaptées

Les usagers sont reçus par des professionnels spécialement formés. Une information est apportée si possible immédiatement sur place. Une prise de contact directe avec les partenaires peut être proposée lorsque la situation le nécessite. Un accompagnement aux démarches dématérialisées est également proposé. 7 bornes informatiques à Bain-de-Bretagne, 3 bornes à Grand-Fougeray et une salle de visio-conférence sont à la disposition du public. C'est aussi un lieu de convivialité avec des espaces adaptés aux échanges. Des ateliers peuvent être organisés en fonction des besoins du public. Les permanences des associations partenaires du territoire comme l'Adil, Soliha ou l'architecte-conseil du Département d'Ille-et-Vilaine y sont désormais hébergées.

Le Steriad

P.A. de Château-Gaillard, 2 allée de l'Ille
Bain-de-Bretagne

Horaires :

Lundi : 9h-12h ; 14h-17h (sur RDV)
Mardi : 9h-15h (créneau midi)
Merc. : 9h-12h ; 14h-17h (sur RDV)
Jeudi : 15h-19h (créneau soirée)
Vendredi : 9h-12h

L'Auditoire

25 place de l'église,
Grand-Fougeray

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi,
de 9h à 12h,
les après-midi et le mercredi
sur rendez-vous uniquement

Plus d'informations sur le site bretagneportedeloire.fr

Contact presse

- Stéphanie COURTEILLE – Responsable du pôle Aménagement-Emploi-Égalité des chances
poleamenagement@bretagneportedeloire.fr – 02 99 43 07 46

▪ **ACCUEIL DE LOISIR LEO LAGRANGE**

ACCUEIL DE LOISIRS
SPL du Sud Vilaine, Léo Lagrange Ouest

Protocole de fonctionnement

VACANCE DE FIN D'ANNEE 2020



La SPL du Sud Vilaine a confié la gestion de l'Accueil de Loisirs (ALSH : Accueil de loisirs sans hébergement) à l'association Léo Lagrange Ouest.

L'accueil de loisirs est déclaré auprès des services de la DDCSPP 35 (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) et de la CAF 35.

Dans le contexte de l'épidémie de COVID 19 et en lien avec la SPL du Sud Vilaine, l'association Léo Lagrange Ouest a rédigé le protocole d'accueil des enfants en tenant compte des informations gouvernementales en date du 18/12/2020

Toute inscription vaudra acceptation du fonctionnement de l'ALSH mis en place les mercredis en période scolaire.

Les modalités d'accueil sont susceptibles d'évoluer en fonction des directives gouvernementales.

MODALITES D'ACCUEIL

QUI

L'accueil de loisirs accueille en priorité les enfants des communes de Grand-Fougeray, La Dominelais, Saint Anne sur Vilaine et Saint Sulpice des Landes, âgés de 3 à 12 ans scolarisés.

NOMBRE D'ENFANT

24 enfants de 3-5 ans - 36 enfants de 6-12 ans.

Taux d'encadrement : 1 animateur pour 8 enfants de 3 à 5 ans et 1 animateur pour 12 enfants de 6 à 12 ans

EQUIPE

-1 directrice de l'ALSH, référente Covid

- entre 6 et 4 animateurs

- 1 Personne en charge du ménage de la restauration

Le Règlement Général sur la Protection des Données, est un règlement de l'Union européenne qui constitue le texte de référence en matière de protection des données à caractère personnel. Il renforce et unifie la protection des données pour les individus au sein de l'Union européenne. A ce titre, nous ne sommes plus en mesure de transmettre des informations personnelles via le bulletin municipal.

Urbanisme

Déclaration préalable

"Bourg" :

- Construction d'un garage (2)
- Création d'un abri de jardin (3)
- Aménagement d'un garage en chambre
- Suppression d'une ouverture
- Remplacement d'une couverture en bac acier par des ardoises
- Création d'une ouverture
- Pose d'une fenêtre de toit
- Construction d'un garage
- Installation d'un préau
- Mise en place d'un carport
- Division foncière en vue de construire

"Villages" :

- Pose d'une fenêtre de toit
- Pose d'un bardage en bois sur façades
- Construction d'une piscine
- Aménagement habitation et changement menuiseries
- Installation de panneaux photovoltaïques intégrés en toiture
- Modification extérieure d'une habitation
- Aménagement d'une pièce au-dessus d'un garage
- Création d'un abri de jardin
- Installation d'une pergola
- Division foncière en vue de construire
- Isolation d'une habitation par l'extérieur

Permis de construire

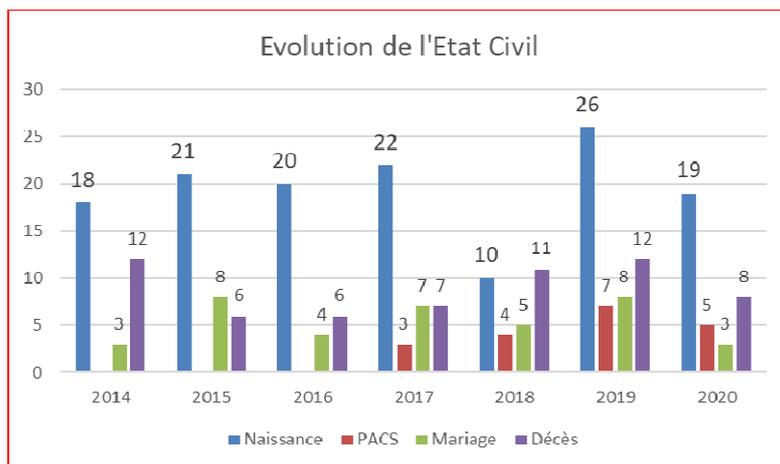
"Bourg" :

- Maison individuelle (4)
- Extension d'une maison d'habitation et abri de jardin
- 3 logements locatifs

"Villages" :

- Mise en place de 2 carports (2)
- Construction d'une maison individuelle
- Rénovation d'une habitation
- Garage
- Créations de parkings couverts

Etat Civil



Aliénation des chemins ruraux et voies communales

Pour faire suite à l'article paru dans l'Echo de la Dom' de juillet 2020 concernant la vente de chemins ruraux et voies communales par la commune à des privés, la commune informe la population qu'une enquête publique est programmée du 12 février au 02 mars 2021 sur la base des chemins et voies indiqués dans le tableau ci-dessous.

Pour information ou pour rappel, afin que la commune puisse céder un terrain sur lequel se situe un chemin, celui-ci devra, en pratique, ne plus être affecté à l'usage du public et sera soumis à une enquête publique.

LISTE DES DEMANDES DE RACHATS DE CHEMINS ET VOIES COMMUNALES RECENCEES AU 18/12/2020

VILLAGE	Désignation des voies concernées
DOMAINE DE LA MORTE ENTERREE - LA PRIMAUDAIS	CE 345 - CE 344 - CE 342 - YT65 (fossé gestion des eaux des chemins CE344 et CE342) - CR 346 - YV 120 prolongation CR 346 -
LA BILIAIS	Chemin d'exploitation partiel N°219
LA CHOUANNIERE	Voie communale partielle N°105
LA CHOUANNIERE	Voie communale partielle N°7
LA DEVALERIAIS	Voie communale partielle N°17
LA DEVALERIAIS	Voie communale partielle N°17
LA DRUNCHERE	Chemin rural N°159
LA GROUSSINAIS	Chemin rural N°165
LA HAUTE NOE	Chemin rural N°133
LA MARTINAIS	Chemin rural N°145
LA MARTINAIS	Chemin rural N°145
LA MINCAIS	Chemin d'exploitation N°163
LE VIGNAL	Voie communale partielle N°13
LA MINCAIS	Chemin d'exploitation N°330
PONT DES ILES	Chemin rural N°147
LA MARTINAIS	Chemin rural N°145
LA BILIAIS	Chemin d'exploitation N°219
LA DEVALERIAIS	Voie communale partielle N°17

Centre Communal d'Actions Sociales

FONCTIONNEMENT C.C.A.S 2019

LIBELLES	DEPENSES ET RECETTES EN €
Charges à caractère général	3 454.29
Cotisations à l'URSSAF pour membres du CCAS	162,00
Subvention	650,00
DÉPENSES	4 266.29
Autres participations	80.00
Excédent antérieur reporté	18 478.43
RECETTES	18 558.43

Si vous souhaitez bénéficier de services ménagers, nous vous invitons à prendre contact avec l'ADMR de Messac - Tél. 02 99 34 79 78

Les 70 ans de l'année avec les aînés lors du repas du 8 février 2020

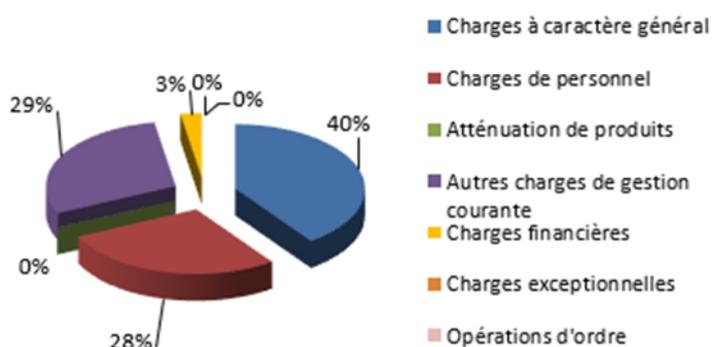




SECTION FONCTIONNEMENT

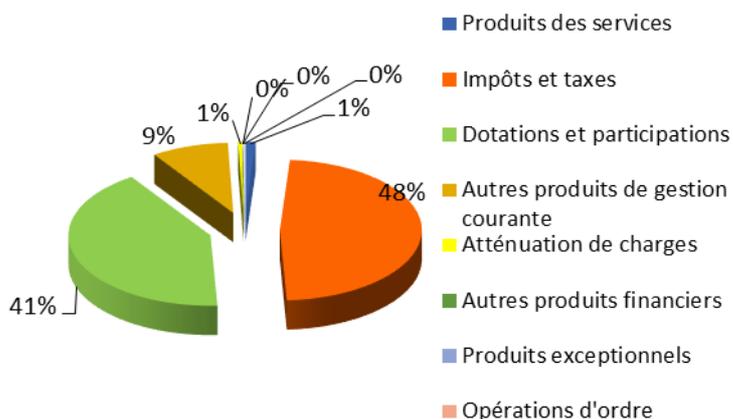
NATURE DE LA DEPENSE	Montant
Charges à caractère général	337 690 €
Charges de personnel	235 882 €
Atténuation de produits	357 €
Autres charges de gestion courante	246 585 €
Charges financières	22 213 €
Charges exceptionnelles	0 €
Opérations d'ordre	0 €
TOTAL	842 727 €

Dépenses de fonctionnement



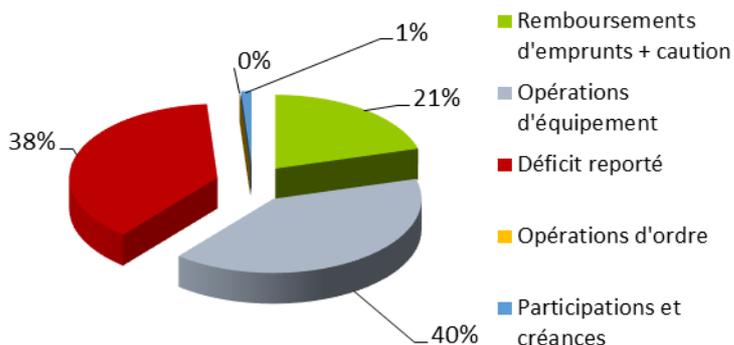
NATURE DE LA RECETTE	Montant
Produits des services	15 728 €
Impôts et taxes	659 249 €
Dotations et participations	567 471 €
Autres produits de gestion courante	120 418 €
Atténuation de charges	6 782 €
Autres produits financiers	0 €
Produits exceptionnels	1 606 €
Opérations d'ordre	0 €
TOTAL	1 371 253 €

Recettes de fonctionnement



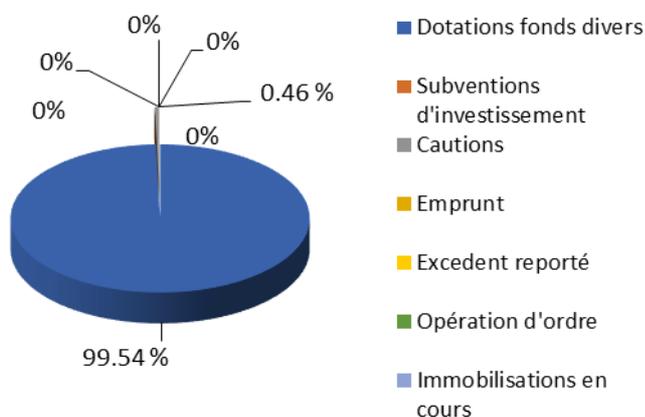
NATURE DE LA DEPENSE	Montant
Remboursements d'emprunts + caution	171 806 €
Opérations d'équipement	413 920 €
Déficit reporté	90 660 €
Opérations d'ordre	0 €
Participations et créances	0 €
Dotations fonds divers et retenues	0 €
TOTAL	676 386 €

Dépenses d'investissement



NATURE DE LA RECETTE	Montant
Dotations fonds divers	566 940 €
Subventions d'investissement	0 €
Cautions	2 592 €
Emprunt	0 €
Excedent reporté	0 €
Opération d'ordre	0 €
Immobilisations en cours	0 €
TOTAL	569 532 €

Recettes d'investissement



Informations pratiques de la commune

■ Conseil Municipal

Jean-Éric BERTON

Maire et Vice-Président de la Communauté de Communes de "Bretagne porte de Loire Communauté".

Marie-Françoise MORICEAU

1^{er} Adjoint – Déléguée Affaires sociales, Communication, Vie associative Culture Sports et Transport scolaire.

Elue communautaire

Mickaël HAUTOIS

2^{ème} Adjoint – Délégué Urbanisme, Voirie-hydraulique, et Service technique.

Christine LEMOINE

3^{ème} Adjoint – Déléguée Finances, Personnel et inter-génération

Jean TRIHAN

4^{ème} Adjoint – Délégué Travaux, Bâtiments communaux et Sécurité

Si vous souhaitez rencontrer l'un de ces élus, veuillez prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie au 02.99.72.90.61.

■ Mairie

2 rue Anne de Bretagne 35390 LA DOMINELAIS

☎ : 02.99.72.90.61 📠 : 02.99.72.96.04 ✉ : ladominelais-mairie@wanadoo.fr

Site internet de la Commune : ladominelais.fr

Heures d'ouverture au public : Lundi, mercredi et jeudi : de 8 h 30 à 12 h 00
Mardi : de 8 h 30 à 20 h 00
Vendredi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00

Permanence service urbanisme : Sur rdv les mardi (de 16 h à 20 h) et vendredi (de 13 h 30 à 17 h)

Permanence téléphonique les mardi et vendredi (de 9h à 12h).

Mail : ladominelais-urbanisme@orange.fr -

■ Médiathèque

Horaires d'ouverture :

lundi de 10h30 à 11h30 (pour les 0 à 3 ans) et de 14h à 16h (sauf vacances scolaires) - mardi de 17h30 à 18h30 (sauf vacances scolaires) - mercredi de 16h à 17h30 - vendredi de 17h à 19h et le dimanche de 10h30 à 12h.

■ Services Communaux

- **Salle des sports** : Clés à la Mairie et au "Pili-Pili"

Avant d'aller chercher la clé, assurez-vous que la salle n'est pas réservée.

Clés remises uniquement à une personne majeure en échange d'une pièce d'identité

Gratuit pour les particuliers domiciliés à La Dominelais (présentation de la carte d'identité).

- **Location vaisselle** : Le tarif de la boîte comprenant 25 assiettes – 25 verres et 25 couverts est de 5.00 € (cuillère à soupe, fourchette, couteau et cuillère à café)

En cas de vaisselle cassée ou perdue, il sera facturé : l'assiette ou le verre : 1.00 €, la cuillère à soupe, la fourchette, le couteau ou la cuillère à café : 0.50 €.

▪ TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE :

Selon la délibération du 22 mai 2018	COMMUNE	HORS COMMUNE
Vin d'honneur grande salle	80 €	100 €
Réunion famille suite à obsèques (salle vitrée).	30 €	50 €
Ensemble des salles - Journée	250 €	400 €
Ensemble des salles - Week-end	400 €	600 €
Ensemble des salles – repas des classes de la commune et fête de quartiers	120 €	---
Ensemble des salles – réveillon du 31 décembre	250 €	450 €

- Forfait chauffage : 30 € pour une journée - 60 € pour un week-end (**obligatoire entre le 1^{er} novembre et le 30 mars et selon les conditions climatiques du 1^{er} avril au 31 octobre**).
- Un chèque de caution d'un montant de **500 €** sera versé en même temps que la remise des clés pour toutes éventuelles dégradations intérieures et extérieures et pour le nettoyage de la salle, à compter d'une journée de location.
- Avant et après l'utilisation de la salle polyvalente, il sera procédé à un état des lieux en présence de l'occupant et d'un représentant communal.
- En ce qui concerne les associations, elles auront droit à une gratuité par an. Pour la deuxième occupation et les suivantes, elles s'acquitteront d'un forfait de 50 €.

Informations diverses

▪ AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Un enfant voyageant avec son père ou sa mère n'a donc pas besoin d'une AST. Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire. Aucun déplacement en mairie n'est nécessaire (formulaire cerfa 115646*01 à télécharger).

▪ DECHETS MENAGERS

Lorsque la collecte tombe un jour férié elle est reportée au samedi suivant.

Coordonnées : SMICTOM des Pays de Vilaine – Maison Communautaire de Pipriac

36 rue de l'Avenir – 35550 PIPRIAC – Tél : 02.99.57.04.03 (8h30-12h30 du lundi au vendredi).

Site internet : www.smictom-paysdevilaine.fr Mail : accueil@smictom-paysdevilaine.fr

HORAIRES DECHETTERIE GRAND FOUGERAY :

**HIVER (01/11 au 31/03) : Lundi, mercredi, vendredi de 14 h à 17 h
Samedi de 10 h à 12 h.**

**ÉTÉ (01/04 au 31/10) : Lundi, mercredi, vendredi de 14 h à 18 h
Samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.**

▪ RESSOURCERIE DE BAIN DE BRETAGNE (= RECYCLERIE)

ZA des Sentes – rue du Général Wood – 02.99.43.96.92

Dépôt : du lundi au samedi : de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

Boutique de vente : lundi et mercredi de de 9h à 12h et de 14h à 17h.

et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

▪ ASSISTANTE SOCIALE

14 rue de la Seine – Parc d'activités Château Gaillard – 35470 BAIN-DE-BRETAGNE

Prendre rendez-vous au CDAS de SEMNON au 02.90.02.93.30

▪ **PHARMACIE DE GARDE : faire le 3237**

▪ **SERVICE MEDICAL D'URGENCE**

Maison de Garde – 64 avenue de la Gare - MESSAC- Tél. : 02.99.92.36.94

Le samedi de 12h à 20h et le dimanche de 8h à 20h

En dehors de ces horaires, contacter le **SAMU : 15.**

▪ **CABINET D'INFIRMIÈRES – GRAND FOUGERAY**

Infirmières à domicile – Pôle Santé – 10 rue de la Personne 35390 GRAND FOUGERAY.

Répondeur au 02.99.08.39.41

▪ **SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE**

Ce service est une unité dépendante de la Résidence Ker Joseph, maison de retraite de Pipriac. Les aides soignant(e)s interviennent à domicile afin d'aider les personnes âgées dans les actes de la vie quotidienne et dans l'accomplissement des soins prescrits par le médecin traitant.

S.S.I.A.D. 02.99.34.36.33 ou 02.99.34.45.34 - mail : ssiad.kerjoseph@orange.fr

▪ **CARTE D'IDENTITE**

Vous souhaitez renouveler votre carte nationale d'identité ou déposer une première demande ?

Depuis le 1^{er} décembre 2016, cette démarche s'effectue dans n'importe quelle commune de la région Bretagne équipée d'un dispositif de prise d'empreinte. En Ile et Vilaine, 27 communes en sont équipées (liste sur www.ille-et-vilaine.gouv.fr).

Pour information, la mairie de BAIN DE BRETAGNE (02 99 43 70 24) figure sur cette liste. Le bureau des titres biométriques vous reçoit **uniquement sur rendez-vous.**

Vous devez donc vous rendre à l'accueil de la mairie équipée d'une borne biométrique, muni du dossier papier ou du numéro d'enregistrement de la pré-demande en ligne (en vous connectant sur le site <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>) et des justificatifs.

Pièces nécessaires :

- 2 photos d'identité : format 35 mm x 45 mm, identique, de face, tête nue, fond clair, sans sourire ni lunettes. (1 seule photo en cas de renouvellement)
- l'ancienne carte d'identité
- 1 justificatif de domicile (facture d'eau, EDF ou téléphone fixe datant de moins de 1 an) au nom du demandeur,
- la copie de la carte d'identité d'un des parents si l'enfant est mineur,
- copie intégrale de l'acte de naissance datant de moins de 3 mois (si 1^{ère} demande ou si la carte d'identité est périmée depuis 5 ans ou perdue ou si demande pour un mineur) à demander à la mairie du lieu de naissance.
- Tarif : gratuit (sauf en cas de perte/vol de l'ancien titre : 25 € en timbres fiscaux).

▪ **PASSEPORTS**

Les demandes sont à effectuer à la mairie de Bain-de-Bretagne ou dans une mairie équipée du matériel de prise d'empreintes pour les passeports biométriques. Le délai d'obtention du titre peut varier en fonction de la période de l'année. **La présence de chaque demandeur est obligatoire au dépôt de la demande et à la réception du passeport.**

Pièces nécessaires :

- 2 photos d'identité couleur (1 seule photo en cas de renouvellement datant de moins de 6 mois),
- copie intégrale de l'acte de naissance datant de moins de 3 mois – obligatoire pour les mineurs (à réclamer à la mairie du lieu de naissance)
- la carte d'identité en cours de validité pour les majeurs remplace la copie de l'acte de naissance.
- la copie de la carte d'identité d'un des parents si l'enfant est mineur,
- 1 justificatif de domicile (facture d'eau, EDF ou téléphone fixe datant de moins de 3 mois),
- l'ancien passeport ou ancienne carte d'identité sécurisée.
- tarifs :
 - 86 € en timbres fiscaux, pour majeur, valable 10 ans.
 - 42 € en timbres fiscaux, pour mineur de plus de 15 ans, valable 5 ans.
 - 17 € en timbres fiscaux, pour mineur de moins de 15 ans, valable 5 ans.

Vous pouvez vous procurer un timbre fiscal électronique sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr> Ce service est simple, rapide et sécurisé.

Spécificité pour les moins de 12 ans :

- la prise d’empreinte n’est plus obligatoire,
- la comparution personnelle n’est exigible qu’une seule fois lors de la remise du passeport.

▪ **TRANSPORTS COLLECTIFS : ILLENOO LA DOMINELAIS – RENNES**

Horaires hiver de la ligne 5 (du 02 septembre 2020 au 05 juillet 2021)

	La Dominelais (Eglise)		Rennes (Gare Routière)
Du L. au V. *	06h33	→	07h30
	06h46		07h50
	09h36		10h30
	12h36		13h30
	13h36		14h30
	18h06		19h00
Le S.	07h19	→	08h16
	08h19		09h16
	11h19		12h16
	13h19		14h16
	16h19		17h16
	18h19		19h16

	Rennes (Gare Routière)		La Dominelais
Du L. au V. *	07h30	→	08h23
	12h45		13h38
	16h30		17h23
	17h15		18h15
	18h00		19h00
	19h00		19h56
Le S.	09h40	→	10h36
	12h40		13h36
	14h40		15h36
	16h40		17h36
	17h40		18h36
	19h40		20h36

* (Cette ligne ne circule pas les jours fériés et les dimanches).

▪ **CARSAT BRETAGNE**

Caisse d’Assurance Retraite et de la Santé Au Travail

236 rue de Châteaugiron 35030 RENNES Cedex 9. Site Internet : www.carsat-bretagne.fr

Pour les questions des particuliers relatives à la retraite, appeler le 3960.

Ce service est ouvert du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 00

▪ **CHANTIER D’INSERTION**

Le chantier d’insertion communautaire a deux sites : Bain de Bretagne et Grand-Fougeray.

Par une véritable expérience de travail, l’objectif du chantier d’insertion est de permettre :

- ✓ Une réadaptation professionnelle et l’acquisition de compétences,
- ✓ Une réinsertion sociale et professionnelle durable.

Comment ? Les salariés du chantier sont employés en Contrat à durée déterminée d'insertion de 4 à 24 mois maximum. Ils interviennent sur les 20 communes du territoire pour l'entretien des chemins et sentiers de randonnées (tonte, débroussaillage, désherbage, taille, broyage...), la restauration du petit patrimoine bâti (puits, murets, fours à pain, joints de pierre...), les petits travaux de menuiserie (abribus, mobilier...).

Pour qui ? Les personnes éligibles à ce contrat sont, entre autres :

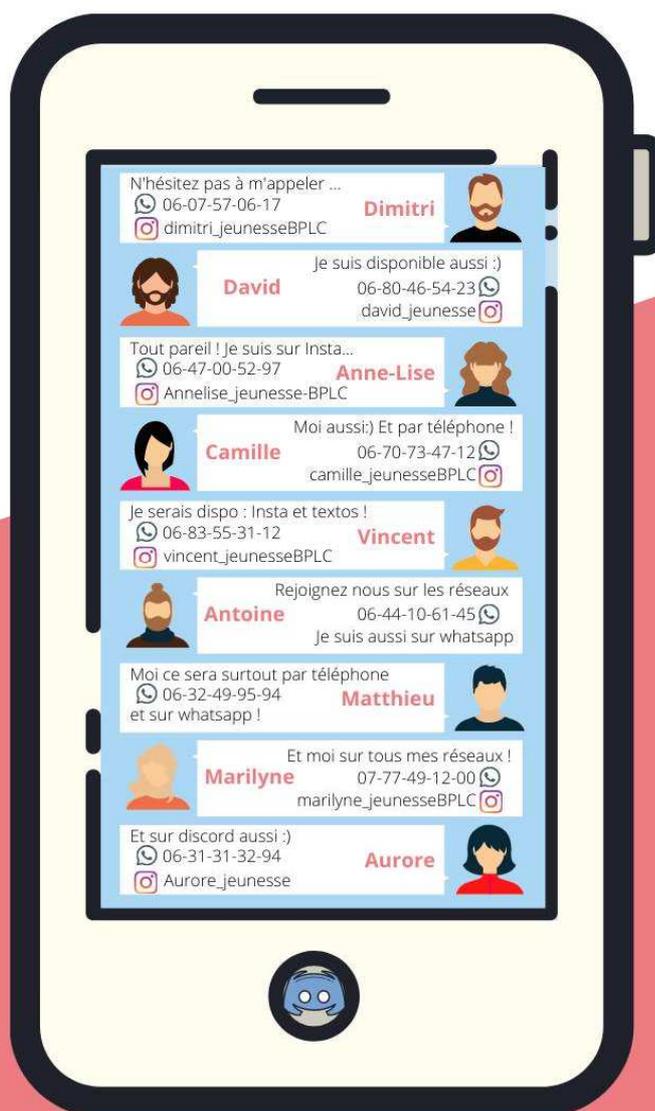
- ✓ Les bénéficiaires de minima sociaux (RSA, ASS...)
- ✓ Les demandeurs d'emploi de longue durée
- ✓ Les personnes reconnues travailleurs handicapés
- ✓ Les + de 50 ans
- ✓ Les jeunes de moins 26 ans, suivis par We Ker

Par qui ? Sur le site Grand-Fougeray, l'équipe de 8 salariés est encadrée par :

- ✓ Nicolas PAUL, encadrant technique. Il dirige l'équipe, aide au développement de compétences transversales et techniques
06.75.25.07.24 / insertiongf@bretagneportede Loire.fr
- ✓ et Géraldine GUILLEUX, chargée de mission emploi-insertion, en charge de l'accompagnement dans la construction du projet professionnel et de l'aide dans les démarches avec les partenaires sociaux
02.99.08.44.80 / paegf@bretagneportede Loire.fr

▪ ESPACE LEO LAGRANGE

Animation jeunesse Bretagne Porte de Loire Communauté : Accompagnements de projets menés par l'équipe d'animation Léo Lagrange, de nombreux collectifs de jeunes (de 11 à 30 ans). Se déplacent dans les 20 communes du territoire.



Diverses permanences

Au GRAND FOUGERAY MAIRIE – Tél. 02.99.08.40.19

- ✓ Assistante sociale : Prendre rendez-vous auprès du CDAS de SEMNON au 02.90.02.93.30
 - ✓ CLIC 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois de 10 h à 12 h, sur RV au 02.99.71.12.13
 - ✓ SOLIHA – Solidarité pour l'Habitat – Ile-et-Vilaine 3^{ème} jeudi de 10h30 à 12 h
- Depuis le 1^{er} janvier 2021, ces permanences se font à "la maison de l'emploi et des services" 25 rue de l'église – 35390 GRAND FOUGERAY**

PETITE ENFANCE

- ✓ Multi-accueil "le Cheval à Bascule" : 38 rue de Rennes – 35390 GRAND FOUGERAY.
Renseignements au 09.67.62.60.33 - Mail : crechegrandfougeray@lapartdereve.com
- ✓ Permanence PMI : Prendre rendez-vous auprès du CDAS de SEMNON au 02.99.02.93.30

A BAIN DE BRETAGNE MAIRIE - Tél : 02.99.43.70.24

- ✓ Caisse Primaire d'Assurance Maladie * : le mardi sur RV au 3646 sauf vacances scolaires (vac.scol).
- ✓ Caisse d'Allocations Familiales : sur RV (auprès du site de la CAF) le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h sauf vac. scol.
- ✓ C.A.R.S.A.T – retraite vieillesse * : sur RV les 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois de 9h à 12h et 13h30 16h30 au 09.71.10.39.60. ou INFO GRAMB au 39.60
- ✓ F.N.A.T.H.(association des accidentés de la vie) : le 3^{ème} mardi de 9h à 12h sur RV au 02.99.43.94.82 ou fnath35@wanadoo.fr
- ✓ U.F.C. Que Choisir * : les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de 14h à 16h30
- ✓ Conciliateur de justice * : de 9h à 12h sur RV au 02.99.43.70.24 (mairie)

Siège de "Bretagne Porte de Loire Communauté" Tél. 02.99.43.70.80

- ✓ Architecte conseil : sur RV au 02 99 43 70 80 (13/01 - 20/01 – 27/01 -10/02 - 17/02 - 24/02 -10/03 - 17/03 - 24/03 - 14/04 - 21/04 12/05 - 19/05 - 26/05 - 16/06-23/06)
- ✓ SOLIHA – Solidarité pour l'Habitat 35 : sur RV le 4^{ème} mardi après-midi
- ✓ A.D.I.L.- Information sur le logement : sur RV les 2^{ème} et 4^{ème} lundis

Le CLOS LOISEL 37 rue Hippolyte Filloux - BAIN DE BRETAGNE – Tél. 06.82.95.49.20

- ✓ Alcool Assistance la Croix d'Or * : 1^{er} vendredi à 20h30
06 82 95 49 20 (malade) - 06 35 95 03 11 (entourage)
- ✓ Alcooliques Anonymes * : le lundi à 20h - 06 67 65 98 18

- ✓ Secours Catholique - rue Henri Guérin – BAIN DE BGNE – Contact M. LELIEVRE 02.99.43.35.38

Député Gaël LE BOHEC

Permanences à la mairie de BAIN-DE-BRETAGNE (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire) : les 26 février – 27 mai de 14h30 à 16h30. Prise de rendez-vous, au minimum une semaine à l'avance, auprès de
M. Nicolas ELLEOUET au 06.78.54.42.52 ou Nicolas.Elleouet@clb-an.fr
Mme Kathleen TATTEVIN au 06.49.31.52.40 ou Kathleen.Tattevin@clb-an.fr

Conseillère départementale : Mme DRÉAN

- ✓ Les permanences de Mme Nadine DRÉAN ont lieu à la mairie de Grand Fougeray, sur rendez-vous au 02.99.08.40.19.

** En raison de la crise sanitaire, les permanences physiques n'ont pas été maintenues depuis le 1^{er} confinement. Nous sommes toujours dans l'attente d'une prochaine reprise. Nous vous remercions de votre compréhension.*

LES COMMERCANTS

- Sandrine PASDELOU : “**L’Atelier des Petits Ciseaux**” Salon de coiffure –
3 rue de l’Europe **Tél.02 99 72 95 27**
- Benoît EYHERAMONO : “**Le Chant du Blé** ” Boulangerie –
Charlotte BRISEBARD-BLANC 15 rue Anne de Bretagne **Tél.02 56 50 67 97**
- Sandrine et Éric LEFEUVRE : “**La Fourch’ette** ” – Restaurant – traiteur –
3 rue Joseph Delacoudre **Tél. 09 87 17 33 51**
- Martial CLOUET : “**Le Pili – Pili** ” Bar – Tabac – Presse **Tél. 02 99 71 69 01**
: 2 rue de l’Europe

LES ARTISANS

- Marc FAVEREAU : “**Le Gascon Traiteur**” - 86 La Groussinains **Tél : 06.51.36.22.57**
- Damien FRIN : **Menuiserie** - 14 rue de l’Europe **Tél.06 25 91 15 79**
- Marc GAULTIER : “**PAINTBALL MANIA**” – 17 la Roulais **Tél. 06 87 21 69 62**
- Gervais JAVEL : **Electricité** – 16 chemin du Goujonnier **Tél. 07 82 59 86 91**
- Fabrice JOLIVEAU : **Entreprise de maçonnerie** – 14 ch. du Goujonnier **Tél. 02 99 72 94 37**
- Céline JUMEL BERGER : **Estimation et vente de biens immobiliers** **Tél : 06 67 71 48 21**
- Thierry LEMOINE : **METALEN** Métallier– 66 La Groussinains **Tél : 06 78 75 15 28**
- Yannick RIBOT - **Breizh menuiseries** – 14 la Bourdonnais **Tél. 06 85 93 49 13**
- Benoît ROUL, DE SYSTEM : **Domotique-électronique**- 16 la Gde Minière **Tél. 06 70 56 66 33**
- Ulrich TUCKERMANN : **Entretien des jardins** – 13 la Delais **Tél. 02 99 72 93 78**
- O’Tellement CHAT : **Pension féline haut de Gamme** – Thiouzé **Tél. 07.72.39.52.83**

Cabinet PARA-MEDICAL 1 rue de l’Europe

- Fabien PERRAUD - **Etiopathe** **Tél. 06.31.74.08.44**
- Marie-Mélanie GUENE - **Etiopathe** **Tél. 06.31.74.08.44**

Médecine douce

- Gaëlle PALIERNE** : Sophrologue, Coach en Psychologie Positive et Praticienne Reiki
Consultation à domicile et intervention en structure (EHPAD, écoles, entreprises...)
Sur RDV Contact Gaëlle.palierne@gmail.com **Tél : 06 10 50 11 49**

Liste des Associations

Associations	Coordonnées	Adresse	Téléphone et mail
CLUB DU BON TEMPS	Marc BERGER	16 rue Bertrand du Guesclin 35390 LA DOMINELAIS	06 88 00 85 68 marc.berger737@orange.fr
U.F.C.A.	Olivier BRARD	62 bis avenue du general patton 35470 bain de bretagne	06.14.44.55.25 olivierbrard@orange.fr
DAM'S-DOM-GYM	Marie-Thérèse TIGER	Les Chaussés 35470 LA NOE BLANCHE	arnaud.tiger@orange.fr
YOGA	Marie-Françoise DUBOIS	58 Le Guinier 35390 LA DOMINELAIS	02 99 72 94 48 mf.dubois2@orange.fr
A.P.E.L Ecole Ste Anne	Elodie DUCLOYER	Rue Abbé Joseph De La Coudre 35390 LA DOMINELAIS	dominelais.apel@gmail.com
OGEC Ecole Ste Anne	Sébastien HAUTOIS	2 la Chaufernière 35390 LA DOMINELAIS	ogecladominelais35@gmail.com
LES PECHEURS DE LA MEE	Alain CHOQUET	La Picaudais 35390 LE GRAND FOUGERAY	alain.choquet54@orange.fr
LA CHASSE	François BERGER	24 rue Jean de la Fontaine 35390 LA DOMINELAIS	francois.georgette@hotmail.fr
LA MEDIATHEQUE	Chrystèle BRIAND	10 rue François Tourillon 35390 LA DOMINELAIS	ladominelais- mediatheque@orange.fr
ACPG CATM Citoyens de la Paix	Marc FAVEREAU	86 La Groussinai 35390 LA DOMINELAIS	favereau.mieb@gmail.com
U.N.C – A.F.N	Hervé BOHEAS	56 rue Beauvallon 35410 NOUVOITOU	06.13.95.37.55
LE PATCHWORK "Atelier des champs"	Marie-Pierre SORIN	53 Thiouzé 35390 LA DOMINELAIS	06,66,47,95,49 mamicaillou35@gmail.com
LES PHILANTHROPES	Philippe TRIHAN	14 rue des Genets 35390 LA DOMINELAIS	ph.trihan@netcourrier.com
ART DECO	Laetitia CROIX	16 la Basse Noë 35390 LA DOMINELAIS	laetitia.croix@orange.fr
LA DANSE	Ludivine BARANGER	32 La Primaudais 35390 LA DOMINELAIS	06 21 79 09 06 baranger.ludivine35@orange.fr
LES VEUVES CIVILES	Léonie GERVAIS	3 rue des Arcades 35390 LA DOMINELAIS	02 99 72 93 00
AMAP	Michaël AUDIOT	9 rue Louis Leray 35390 SAINT-SULPICE-DES LANDES	06 66 57 84 34 amap.dominelais@gmail.com
REPAIR CAFÉ	Jean-François BERGAMINI Eric BRANCHEREAU	35390 LA DOMINELAIS	repaircafe-ladom@laposte.net
CLUB DES ECHECS	Eric Mulpas	8 rue de l'Europe 35390 LA DOMINELAIS	06 41 42 12 60 leroi.eric35@orange.fr
LA DOM EN FETE	Damien FRIN	14 rue de l'Europe 35390 LA DOMINELAIS	06 25 91 15 79 ladomenfete@gmail.com
TRYLINE	Sandrine POIRIER	10 rue Abbé Joseph Dalacoudre 35390 LA DOMINELAIS	assotryline@gmail.com
Ecole privée Sainte Anne	La Directrice Mme Angélique DOUGUET	14 rue des Pommiers Fleuris 35390 LA DOMINELAIS	02.99.72.90.74

Ecole Sainte Anne



L'école a ouvert ses portes cette année à 150 élèves, répartis en 7 classes.

Le projet d'école est constitué de 2 axes de progrès :

- Développer une approche bienveillante : grâce notamment à la création d'un conseil d'élèves et à un travail autour du respect de soi, des autres et de l'environnement.
- Favoriser une démarche scientifique : cela passe par une démarche d'investigation, expérimentation et par la résolution de problèmes ou défis.

Cette année, l'école a plusieurs projets pédagogiques sur le thème des « Arts » (peinture, cinéma, littérature, sculpture, musique).

- En maternelle, deux sorties scolaires sont programmées sur ce thème, dont une à la Galerie Sonore d'Angers en février.
- Pour les plus grands, une sortie scolaire au musée Robert Tatin à Cossé le Vivien est prévu également.
- Les classes du CP au CM2 sont aussi inscrites cette année au dispositif « Ecole et Cinéma », ce qui permet aux enfants de découvrir trois films de qualité et de bénéficier d'une vraie initiation au cinéma.
- Les CE et CM ont eu la chance d'avoir des interventions d'un professeur de musique pour un travail autour des percussions.

L'intervention d'un animateur sportif continue : les élèves du CP au CM2 auront des séances de hockey en janvier – février, puis ce sera le tour des enfants de la TPS à la GS de profiter de séances sportives sur l'athlétisme en mars et avril.

Les **manifestations** habituelles organisées par l'association des parents d'élèves (kermesse, loto...) seront maintenues ou annulées en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Pour découvrir les différentes activités des élèves en photo et pour connaître plus en détail les informations sur le fonctionnement de l'école, vous pouvez aller visiter le **blog de l'école** : <http://ecoleladom.toutemonecole.fr>

Inscription des nouveaux élèves 2021 / 2022 : n'hésitez pas à prendre contact dès maintenant avec le chef d'établissement, Madame Angélique Douguet (le lundi de préférence).

Toute l'équipe éducative vous souhaite une bonne année 2021.

Ecole Sainte Anne 14, rue des Pommiers Fleuris 35390 LA DOMINELAIS 02 99 72 90 74
Association des Parents de l'Enseignement Libre (APEL) : Elodie Horhant, présidente
Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC) : Sébastien Hautbois, président

La Médiathèque

La médiathèque sera heureuse de vous (re)accueillir à la mi-janvier sur toutes les permanences Si les conditions sanitaires le permettent

Les lundis matins pour les éveils aux livres et éveils musicaux des tout-petits

Lundi de 14h à 16h

Mardis 17h30 à 18h30

Mercredis de 16h à 17h30

Vendredi de 17h à 19h

Dimanche de 10h30 à 12h

La médiathèque est accessible à tous, la consultation sur place est gratuite, le prêt de documents reste inchangé à 12€ par famille et par an.

Un programme d'animations pour tout public vous sera proposé et diffusé par mail, affichages municipaux et réseaux sociaux,

Pour tout renseignement ladominelais-mediathèque@orange.fr ou 06 64 90 21 80

Médiathèque de La Dom'

7 rue abbé Joseph Delacoudre

02 99 72 90 63



[Facebook@mediathequedominelaise](https://www.facebook.com/Facebook@mediathequedominelaise)



Photos du carnaval début 2020 sur le thème des chapeaux



Animation tricot à la médiathèque



Les associations

LA DOM' EN FETE

La Dom' en fête vous adresse tous ses vœux de joie, bonheur et santé pour cette nouvelle année 2021.

Le but de l'association est de financer du matériel ou des équipements disponibles pour les associations et particuliers de la commune.

Actuellement nous travaillons à rénover un bungalow en toilettes afin de le proposer à toutes les manifestations de La Dominelais.



Nous recherchons des bénévoles et/ou membres du bureau.

N'hésitez pas à nous solliciter par mail à ladomenfete@gmail.com ou par téléphone au 06 25 91 15 79 (Damien Frin - Président).

Rendez-vous dès que possible pour nos futures manifestations :

- AG : Date à redéfinir dû au confinement, prévue initialement le vendredi 8 janvier 2021 à 19h
- Rando + Olympiades + Repas + Bal : Dimanche 23 mai 2021
- Mômes en fêtes : Dimanche 19 décembre 2021

Nous avons hâte de revoir les Dominelaisiens lors de nos prochaines manifestations !

DAM'S – DOM – GYM

En ce début d'année c'est le moment des bonnes résolutions.

Envie de bouger une à deux fois par semaine, quel que soit votre niveau, vous qui souhaitez garder la forme, venez nous rejoindre, même en cours de saison.

Nous aurons plaisir à vous accueillir le lundi et le vendredi au complexe sportif de La Dom en appliquant les normes sanitaires liées au covid-19.

Nous vous tiendrons informées dès que possible des horaires et de la date de reprise en début d'année, en fonction des dispositions gouvernementales.

L'équipe associative et les adhérentes vous souhaitent une bonne et heureuse année 2021 ; prenez bien soin de vous et des vôtres.

Renseignements : Marie-Thé TIGER 02 99 43 22 74 ; Jocelyne SAULNIER 02 99 43 20 37 ; Jeanine TESSIER 02 99 72 96 80

L'ASCENSEUR

L'association culturelle intercommunale "l'Ascenseur" propose différents ateliers :

- Dessin / Peinture Adulte (Initiation et perfectionnement de différentes techniques -acrylique, aquarelle...)
1 Vendredi sur 2 de 14h à 16h
- Arts Plastiques Enfant (Apprentissage et découverte de techniques variées) à partir de 5 ans) le Jeudi de 17h à 18h15 et 1 Lundi sur 2 de 17h à 18h15)

Renseignements auprès de Laetitia Croix 06 64 90 21 80 ou laetitia.croix@orange.fr

- Ateliers Sophrologie enfants le Jeudi de 17h00 à 18h, puis Ados de 18h à 19h
- Ateliers Sophrologie Parents – Enfants 1 Samedi matin par mois

Renseignements auprès de Gaëlle Palierne 06 10 50 11 49 ou gaellepalierne@yahoo.fr

REPRISE DES ATELIERS Dès que les conditions sanitaires nous le permettront

UFC ARON



L'ensemble du bureau se joint à moi pour vous adresser tous nos vœux de bonheur et de réussite.

Cette année si particulière a été marquée par les interruptions sportives suite à la pandémie. Cependant le club a mené plusieurs projets à leurs termes.

D'abord le recrutement de plusieurs joueurs afin d'étoffer et rajeunir nos effectifs.

Une opération sponsor a été réalisée et 14 entreprises ont répondu présent pour nous apporter un soutien financier.

Aussi, pour la première fois dans l'histoire du club, une équipe vétérans a vu le jour, elle enregistre plus d'une vingtaine de joueurs.

Par ailleurs, nous avons également aménagé le foyer des vestiaires pour plus de confort.

Côté jeunes, le groupement Sud-Vilaine se porte bien avec des effectifs constants et une ambiance au beau fixe.



LA CHASSE

Pour cette nouvelle saison de l'association a connu une hausse de 10 chasseurs dont principalement de jeunes chasseurs ce qui redonne une certaine dynamique à l'association. L'effectif est actuellement de 58 chasseurs. Certains de ces jeunes chasseurs ont aussi intégré le bureau.

Pour la saison 2020-2021, les attributions du plan de chasse sont en augmentation du fait de la population de grand gibier toujours en hausse. Ainsi, il a été attribué 16 bracelets pour le chevreuil et 7 bracelets pour le sanglier. Pour ce dernier les attributions peuvent encore augmenter en fonction de la population.

La population de lièvre quant à elle a été multiplié par 2.5 entre 2 comptages. Cette hausse est l'une des conséquences du déclin de la population de renard qui a subi une épidémie de gale sarcoptique. De ce fait, la majorité des chasseurs ont pu prélever leur lièvre cette année.

Pour le petit gibier la population reste toujours à un niveau identique malgré des essais infructueux de réintroduction de lapins qui est victime du VHD comme les lapins domestiques.

Comme tous les ans, des journées de tir des corvidés sont organisées principalement au moment des semis du maïs. N'hésitez pas à nous contacter si vous subissez d'importants dégâts.

Les dates à retenir :

- Le 07 mars 2021, paiement des terres à la salle du complexe sportif de 10H à 13H.
- La date de l'assemblée générale n'est pas fixée pour le moment.

LES PECHEURS DE LA MEE

Comme toutes les associations, les pêcheurs de la Mée ont passé une année blanche en raison de la crise sanitaire.

Début d'année 2020, assemblée générale à Ercé en Lamée devant peu de personnes.
Ils y ont présenté le bilan de 2019 et les prévisions pour 2020.

Un alevinage a eu lieu en février pour l'ouverture de la pêche à la truite en mars
Puis plus rien, confinement oblige.

Nous sommes toujours en vigilance sur les rivières LE SEMNON, LA COUYERE ET L'ARON

En relations avec la fédération de pêche d'Ille et vilaine.

La fédération nous a bien confirmé que l'exercice de la pêche est interdit pendant la période de confinement.

Les élections pour le renouvellement du bureau ont été repoussées en fin d'année 2021, les pêcheurs désireux de rentrer dans le bureau peuvent se faire connaître dès maintenant auprès du président.

Malgré cette année compliquée les pêcheurs de la Mée vous souhaitent une meilleure année 2021 et espèrent vous retrouver au bord de l'eau.

Prenez soins de vous et de votre famille

Alain CHOQUET - Président des pêcheurs de la Mée - alain.choquet54@orange.fr - Tel: 06 89 16 69 25



Club le Bon temps

La présence de la COVID-19 nous a privé du repas annuel de Noël.

Pour marquer les fêtes de fin d'année, le bureau a offert à tous ses adhérents 1 panier garni.

Le bureau du Club du Bon Temps vous présente tous ses vœux pour la nouvelle année 2021.



Vivons local!

**AVEC NOS COMMERÇANTS
NOS ARTISANS
NOS PRODUCTEURS LOCAUX**

BRETAGNE
PORTE DE LOIRE
COMMUNAUTÉ
ÉCONOMIE

CAPG-CATM

Voici les dates à retenir pour 2021, sous réserve de faisabilité :

- Assemblée générale le 30 janvier à 10h30
- Concours de belote le dimanche 7 mars à partir de 14h
- Cérémonie du 8 mai
- Concours de palet le 17 octobre, en simple le matin et doublette l'après-midi, dans la salle de sport.

Les ACPG-CATM et les citoyens de la paix accueillent toutes les personnes désireuses de s'investir dans les actions de commémorations et de souvenir, afin que la mémoire des hommes et des femmes qui ont défendu nos libertés perdure. Ne pas hésiter à venir lors de l'assemblée générale pour faire connaissance, ou contacter Jean Jaheny, président de l'association.



UNC 35



Section de la Dominelais



Au mois de février, avant le confinement, les membres de l'association UNC et les adhérents se sont réunis pour faire le bilan. Lors de cette réunion, il a été décidé à l'unanimité d'acquérir un nouveau drapeau pour symboliser l'UNC et les soldats de France. Ce drapeau représente les anciens combattants de toute les guerres (14/18) (39/45) Indochine, Algérie, la guerre du golfe, et toute opérations militaires mené à ce jour. Il représente aussi la commune de la Dominelais lors des manifestations Départementales et cantonales. Nous remercions Monsieur le Maire et la municipalité pour la subvention qui a contribué à l'achat du drapeau.



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le président de l'association au 06.13.95.37.55.

LES PHILANTHROPIQUES



TELETHON 2020



Malgré la crise sanitaire, les commerçants de la Dominelais se sont mobilisés pour le Téléthon.

Cette année, l'association « Les Philanthropes » n'a pu organiser de manifestation pour le téléthon 2020 au vu de la situation sanitaire liée au corona virus. Avec le soutien des commerçants locaux de la Dominelais, l'association a proposé de mettre des urnes au bar tabac **le Pili Pili**, à la boulangerie **Le chant du blé**, au restaurant **la Fourch'ette**, au salon de coiffure **L'atelier des petits ciseaux**.

La recette de l'ensemble des urnes a rapporté la somme de **615 €** pour l'**AFM Téléthon**.



LES RESTOS DU CŒUR



Cette année, l'association Les Philanthropes est venue en aide aux restos du cœur de Guipry-Messac pour financer la remise en état des chariots pour l'acheminement des denrées alimentaires, la rénovation des étagères et de l'achat de petits matériels nécessaires afin d'améliorer le bon fonctionnement de la distribution des repas, le tout pour une valeur de **300 €**. A savoir que cinq bénévoles de la Dominelais interviennent sur site de Guipry-Messac.



Projet Philanthropique pour une grande soirée « Année 80/90 » pour fin octobre 2021

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains
ou utiliser une solution hydro-
alcoolique



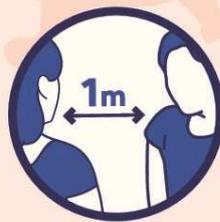
Tousser ou éternuer dans son
coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir
à usage unique



Porter correctement un masque
quand la distance ne peut pas
être respectée et dans les lieux
où cela est obligatoire



Respecter une distance d'au
moins un mètre avec les autres



Limiter au maximum ses
contacts sociaux (6 maximum)



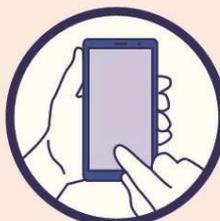
Éviter de se toucher le visage



Aérer les pièces 10 minutes,
3 fois par jour



Saluer sans serrer la main
et arrêter les embrassades



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES pour l'année 2020

Le concours n'a pas eu lieu cette année.

2021 : Les dates à retenir

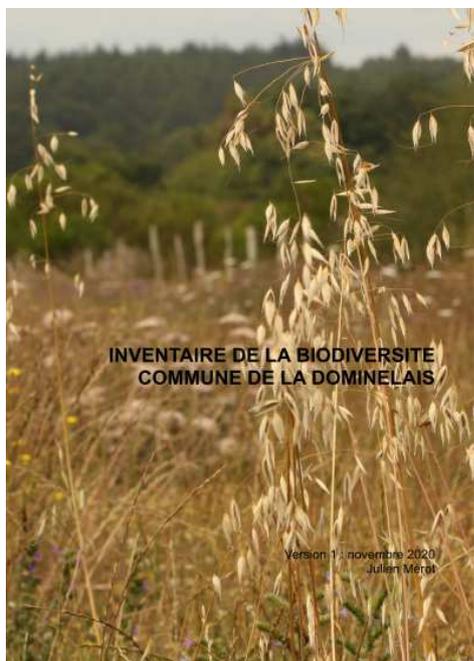
Calendrier à définir prochainement suivant la situation sanitaire. Nous vous le communiquerons lorsque nous le pourrons.

Auguste Daniel dédicacera son livre parlant de l'histoire de notre commune le dimanche 24 janvier, de 10 h à 12 h, à la Médiathèque de la Dominelais.

CLASSES 0 & 1

La fête des Classes n'est pas planifiée pour le moment. Nous vous tiendrons informés de la date et de l'organisation associée.

La biodiversité sur notre commune



La mairie de la Dominelais a fait appel à M. Julien Mérot, ornithologue et dominelaisien, pour la réalisation d'une étude sur la biodiversité de sa commune.

Cette étude nous a permis de découvrir une grande diversité d'espèces sur notre territoire, notamment, 107 espèces d'oiseaux, plus de 300 espèces de papillons et 5 espèces de reptiles.

Celles et ceux qui souhaitent le consulter peuvent en faire la demande auprès de la mairie.

Périodique communal d'informations de la mairie de **La Dominelais** – 35390

Responsable de publication : Jean-Éric BERTON, Maire

Commission communication : Christine LEMOINE, Marie-Françoise MORICEAU, Florence SEGAUD, Soizic RUELLEUX, Angélique BOSSARD, Christophe GOULET, Christophe VIOT, Nadine CHOQUET, Valérie LECOQ.

Photos : Mairie de La Dominelais

Impression : Imprimerie EDICOLOR en 650 exemplaires - dépôt légal n°40525 de fév.1984

Toute l'école s'est préparée pour la venue du père Noël



Ces images sont issues de l'étude sur la biodiversité de la Dominelais, réalisée par Julien Mérot.



Vipérepélide (*Vipera berus*)



Noctule commune (*Nyctalus noctula*)



Rainette verte (*Hyla arborea*)



La petite violette (*Boloria dia*)



Grand Paonde nuit (*Saturnia pyr*)



Cordulie à corps fin (*zygstra curtisii*)



Phanéoptère méridional (*phanerateranana*)



Criquet italien (*Calliptamus italicus*)



Pie grièche écorcheur (*Lanius collurio*)



Héron gardeboeuf (*Bulbucus ibis*)

Mairie de la Dominelais

2, rue Anne-de-Bretagne
35390 LA DOMINELAIS

Tél.: 02 99 72 90 61 - Fax: 02 99 72 96 04 mail : ladominelais-mairie@wanadoo.fr